

### LOGEMENT "TREMLIN" A FROIDCHAPELLE

Le logement-tremplin 8/1 de la rue des Arzières à Froidchapelle est libre d'occupation..

Ces logements sont prioritairement destinés à des jeunes ménages qui ont l'intention de s'installer définitivement dans l'entité.

Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur est restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquièrent un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire de l'entité de Froidchapelle (nouvelle construction ou acquisition d'un logement existant).

Le bail est conclu pour une durée de 3 ans (durée estimée pour le temps de construction ou de recherche en vue d'une acquisition).

Pour rappel, les critères d'accès (de stricte application) sont les suivants :

- Etre de bonne conduite, vie et mœurs.
- Etre chacun âgé de 18 à 35 ans au moment de l'introduction de la demande.
- Etre considéré comme un jeune ménage, les candidats locataires étant mariés ou vivant maritalement. Si un couple se sépare, le conjoint restant pourra continuer le bail jusqu'au moment de son expiration pour autant qu'il occupe le logement depuis un an au moins.
- S'engager lors de la conclusion du bail, à prendre leur domicile ensemble dans le logement loué.
- Pour chaque conjoint, ne pas avoir la jouissance entière d'un logement en propriété ou en usufruit ou en emphytéose.
- Justifier de revenus suffisants en vue de l'acquisition ou de la construction d'un logement dans l'entité. Dans cette optique, le couple devra disposer d'un revenu annuel net de 20.000 € minimum, majoré de 1.250 € par enfant à charge. Ce montant de revenus ainsi que la majoration par enfant à charge sont indexés sur base de l'index-santé. L'indice de départ est celui d'avril 1998 (102,44). Montant indexé pour février 2012 (indice santé = 134,53) = 26.265,13 €.

Les candidatures seront déposées pour le **15 juillet 2020** au plus tard chez Madame Anne AELGOET, directrice générale (060/45 91 41).

### ECHANGE

L'ASBL Echange rappelle les dates de ses prochaines permanences-colis alimentaires : 16 juin, 14 juillet, 18 août.

En cette période exceptionnelle, cette aide alimentaire est gratuite.

Si vous rencontrez des difficultés, même passagères, n'hésitez pas à prendre contact avec le 0497/64.88.64 (PCS) ou le 060/51.01.20 (CPAS). Confidentialité assurée.

Par la même occasion, l'ASBL signale qu'elle n'est en rien concernée par la récente découverte de vivres avariés, sur le territoire de la commune.



# ÉTÉ SOLIDAIRE 2020

JE SUIS PARTENAIRE...

Vous avez plus de 65 ans et vous avez des petits travaux extérieurs à réaliser? Faites appel à nos étudiants !

Grâce à un subside régional, L'administration communale, engage 6 étudiants du 6 au 17 juillet pour une aide dans vos petits travaux extérieurs ou pour embellir vos quartiers.



- Ce service est gratuit mais ne remplace pas un service professionnel (temps et moyens limités).
- Le matériel nécessaire doit être fourni par le particulier (en bon état de marche).
- Les règles d'hygiène strictes (Covid-19) sont à respecter!

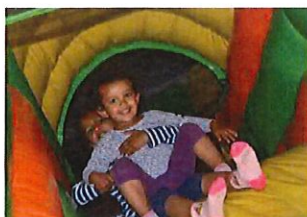
Intéressé(e)? Inscription obligatoire  
Contactez le PCS (Noémie AELGOET)

060/45 91 49 - 0497/64 88 64  
avant le vendredi 26 juin 2020 (places limitées).

Inscription obligatoire.



## Plaine de Froidchapelle Du 6 au 17 juillet 2020



Où ?  
A l'école du Crochet, rue des Arzières  
Pour qui ?  
Les enfants âgés de 3 à 11 ans  
Le prix ?  
32,5€/semaine pour les non-membres de la Mutualité Chrétienne,  
75€/semaine pour les membres de la Mutualité Chrétienne,  
5€/semaine pour les BIM!  
L'horaire ?  
Activités de 9h à 16h, garderie à partir de 8h et jusqu'à 17h  
Organisation d'un ramassage en bus.



Ocarina (anciennement Jeunesse & Santé) propose à nouveau une plaine récréative à vos enfants!  
Au programme : des activités en tous genres (bricolages, jeux, chants, ...) encadrées par des animateurs détenteurs d'un brevet reconnu par la FWB!

Inscriptions en ligne (nombre limité pour cause de Covid-19) sur notre site web : [www.ocarina.be](http://www.ocarina.be)

Pour toute information :  
[ho@ocarina.be](mailto:ho@ocarina.be)  
071/548 402



Du 20 au 24 Juillet 2020  
Du 3 au 7 août 2020

STADE DANIEL VAN BUYTEN  
RUE DES ARZIÈRES - 6440 FROIDCHAPELLE



## STAGE FOOTBALL

Enfants répartis en « bulles »  
Horaire : de 9h à 16h (12h si demi-journée)  
Garderie : entre 8h et 17h



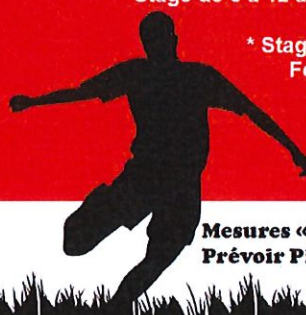
Programmes pour Juillet et Août :

\* Stage de 4 à 6 ans football-multisports matin + jeux/bricolages après-midi

\* Stage de 6 à 12 ans football-multisports

\* Stage de 10 à 15 ans Football-VTT

Prix : 75 euros la semaine (40 euros si demi-journée)



Mesures « Covid »

Prévoir Pique-Nique, collations et eau

Réservation par SMS au 0498/340909 (Fabian Garcia)  
Paiement le 1er jour du stage

## Promu's Kids

Des stages sportifs et créatifs pour vos enfants de 3 à 12 ans



Du lundi 27 au vendredi 31 juillet 2020

Boussu-lez-Walcourt

Foyer Culturel

« Koh Lanta »

Inscriptions : [www.promusport.be](http://www.promusport.be)  
[mcho.promusport@mc.be](mailto:mcho.promusport@mc.be) - 071/548 317

Prix : 50€ / 35€\*  
Réduction de 10% 2<sup>e</sup> enfant\*

Une initiative de la plateforme - C'est ici que ça s'passé ! -

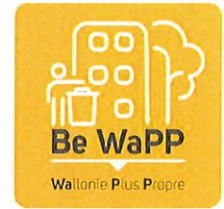


\*pour les membres MC, grâce à votre assurance complémentaire, vous obtenez une réduction de 30%  
\*\*voir conditions générales



SCAN ME

# AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ REPRISE DES ACTIVITÉS !



Dans la lignée des mesures de déconfinement progressives, Be WaPP propose aux Ambassadeurs de la Propreté de reprendre leurs activités de ramassage de déchets en veillant à respecter certaines mesures de précaution :

- porter toujours des **gants de protection** et ramasser les déchets de préférence au moyen d'une **pince**. Une fois le ramassage effectué, laisser son matériel de ramassage (gants, chasuble, pince) à l'extérieur ou dans un endroit à l'écart, durant une journée, afin d'éviter toute contamination éventuelle;
- se rendre sur le terrain seul ou avec une personne de son équipe et garder une distance de sécurité de **1,5 mètre** si cette personne n'habite pas sous le même toit;
- mettre directement les déchets collectés dans le sac adéquat afin d'**éviter de les trier à la maison**;
- **fermer son ou ses sac(s)** directement après le ramassage.

**Vous aussi, vous souhaitez devenir un Ambassadeur de la Propreté tout au long de l'année en parrainant une rue, un quartier ou tout autre endroit que vous désirez maintenir propre ?**

Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, n'hésitez pas à rejoindre les 20.615 Ambassadeurs inscrits à ce jour à cette grande action ; soit en créant votre propre équipe (seul ou à plusieurs), soit en rejoignant l'une des 11 équipes déjà actives à Froidchapelle.

Il suffit de vous inscrire sur le site internet [www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs](http://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs), choisir la zone que vous souhaitez entretenir, réserver gratuitement votre matériel (gilets fluorescents, brassards, gants, pinces, rouleaux de sacs blancs et PMC) et signer la charte qui fera de vous un véritable Ambassadeur.

Ensuite, il conviendra de déterminer, avec la commune, les modalités pratiques d'évacuation des sacs que vous aurez récoltés.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre implication en faveur de l'environnement et de la propreté de votre commune.

## Pour plus d'informations

Administration communale - Fabienne HUEGAERTS - 060/45 91 48 - 0474/40 05 88 ou [fabienne.huegaerts@commune-froidchapelle.be](mailto:fabienne.huegaerts@commune-froidchapelle.be) - [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be).

## RECYPARCS

IPALLE

Depuis le 25 mai, les recyparcs ont retrouvé leur fonctionnement habituel, tant au niveau des horaires d'ouverture que de l'acceptation des différents flux puisque tous les déchets acceptés avant la crise du Covid-19 peuvent à nouveau y être déposés. Les mesures de sécurité sanitaire restent évidemment d'application.

**Horaires des recyparcs du Sud-Hainaut :**

Lundi	de 12 h 30 à 18 h
Du mardi au vendredi	de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 18 h
Samedi	: de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 17 h
Dimanche	: fermé

Aucun véhicule ne sera admis à pénétrer sur le site 15 minutes avant la fermeture.

## Maintien des mesures de sécurité

- Les mesures de **distanciation sociale** restent bien entendu d'application, pour la sécurité des visiteurs et celle du personnel.
- Le **port du masque** (ou écharpe ou foulard) et de gants est fortement recommandé et **obligatoire pour l'accès au bureau** en cas de renouvellement de la carte d'accès, d'achats divers...
- A leur arrivée, les usagers doivent **rester dans leur véhicule** jusqu'au conteneur qui leur sera indiqué par l'agent. Les fenêtres de la voiture devront être maintenues fermées, et la présentation de la carte d'accès se fera de l'intérieur du véhicule.
- Chaque usager doit **venir avec ses propres outils**. Les agents d'Ipalle ne manipulent en aucun cas les déchets et ne fournissent aucune aide lors du dépôt dans les conteneurs.
- Il est demandé de **ne pas s'attarder** sur le site. Les usagers doivent trier au préalable leurs déchets afin de limiter le temps passé au recyparc.
- Les enfants de moins de **16 ans** doivent **rester à l'intérieur du véhicule**.
- Il est recommandé de se laver soigneusement les mains après tout dépôt.

IPALLE

## DES SEANCES D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE A DOMICILE, DEPUIS CHEZ VOUS !

En dépit des circonstances et malgré l'annulation forcée des séances d'information annuelles prévues habituellement entre mars et juin, Ipalle continue à soutenir et accompagner ses citoyens dans leur démarche de compostage à domicile.

Durant tout le mois de juin, Ipalle proposera ainsi aux citoyens de ses 30 communes membres, des cours en ligne (webinars). Depuis chez vous et en une heure à peine, apprenez les bases du compostage afin de vous lancer dans la pratique en toute sérénité !

### **Le compostage : allié de la démarche « zéro déchet » !**

Les thématiques environnementales sont actuellement au cœur des préoccupations citoyennes, en témoignent les multiples actions autour du « zéro déchet ». Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre : les « 5R » de cette démarche préventive sont autant d'actions qui permettent de réduire fortement sa production de déchets et donc son impact environnemental.

Le compostage à domicile, en « rendant à la terre » les déchets organiques, est la pratique la plus facile et rapide à mettre en place, tout en ayant le plus grand impact sur la réduction du volume du sac-poubelle. En effet, le compostage des déchets de cuisine permet d'alléger de 30 à 40 % le volume des poubelles ménagères. Composter ses déchets de jardin chez soi évite également les trajets au recyparc. Sans compter que l'amendement de qualité récolté après compostage nourrira les sols ou les diverses plantations en bacs. Gérer ses déchets organiques à domicile permet également de conscientiser les citoyens à leur propre production de déchets.

## Le compostage vous intéresse ? Nous sommes là pour vous aider !

Ipalle, acteur reconnu dans le domaine de la gestion des déchets et de l'environnement, propose aux citoyens de ses 30 communes membres des séances d'informations virtuelles gratuites afin d'apprendre à gérer les déchets organiques de manière autonome et économique. Elles seront données en partenariat avec les guides composteurs de la région et aborderont notamment l'installation des différents systèmes à composter, le démarrage du compost, les matières compostables ou non, l'utilisation finale du compost...

### Comment participer ?

Pour les modalités pratiques, rendez-vous sur [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be). Vous pourrez alors vous inscrire au cours en ligne qui vous convient le mieux. Un large choix de plages horaires est proposé.

### Je passe à l'action et je choisis mon matériel !

Les personnes ayant suivi l'une des séances gratuites en ligne pourront acquérir, si elles le désirent et sans obligation, un système à composter à prix réduit, à retirer sur rendez-vous lors d'une journée de distribution organisée par Ipalle. Un large choix de lieux et de dates pour les distributions des systèmes à composter sera proposé après participation.

#### Deux systèmes sont proposés à la vente :

**Le FÛT** : 280 l

Dimensions : H 75 cm x L 80 cm

**OUI** : Déchets organiques ménagers

**NON** : Tonte de pelouse—déchets de jardin

**Tarif** : 20 € (incluant tige aérateur)

**Le SILO** : 1 m<sup>3</sup>

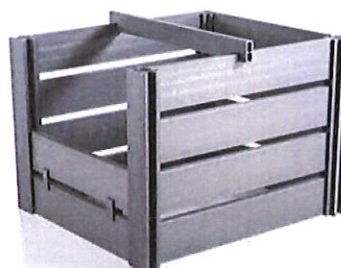
Dimensions : 100 cm x 100 cm

**OUI** : Déchets organiques ménagers

**OUI** : Tonte de pelouse—déchets de jardin

Possibilité d'acquisition d'extensions

**Tarif** : 55 €



#### INFOS PRATIQUES

Ces conditions d'achat préférentielles s'appliquent uniquement aux personnes ayant suivi une séance d'information.

Les personnes souhaitant se procurer **un autre système à composter** de leur choix, recevront un remboursement de 20 € (sur achat minimum 40 €), sur présentation de la facture datée de 2020.

Un seul système à composter ou un seul remboursement de 20 € sera octroyé par adresse postale.

Les participants s'engageront à utiliser leur système à composter sur le territoire de la zone d'Ipalle et seront invités à accepter les conditions d'utilisation lors de leur inscription en ligne.

#### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE et informations disponibles :**

Sur le site Internet d'IPALLE

<https://www.ipalle.be/seance-info-compost-en-ligne/>

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION :

IPALLE - Service communication

Chemin de l'Eau Vive, 1 - 7503 Froyennes

Tél. : 069/84.59.88 Fax : 069/84.51.16

[www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)

[info@ipalle.be](mailto:info@ipalle.be)

ESPACE GRATUIT DE PARTAGE, D'ENTRAIDE ET DE CONVIVIALITÉ :  
DONNER SANS VENDRE, PRENDRE SANS ACHETER.

# Donnerie de l'été...



**DU 22 JUILLET AU 31 AOUT 2020**

**TOUS LES MARDIS DE 10H À 15H  
OU  
SUR RENDEZ-VOUS!**



**AU PAVILLON COMMUNAUTAIRE  
"LE TRAIT D UNION"  
197, PR LE BOSQUET  
6440 FROIDCHAPELLE**



**INFO: PCS 0497/64.88.64**



## -Règlement-



**EN CETTE PÉRIODE EXCEPTIONNELLE, SOYONS SOLIDAIRES PLUS QUE JAMAIS!**

**DONNONS UNE SECONDE VIE AUX OBJETS DONT NOUS N'AVONS PLUS L'UTILITÉ, EN LES OFFRANT À QUELQU'UN.**

CHACUN PEUT VENIR DÉPOSER DES OBJETS (DATES CI-DESSOUS), SANS ATTENDRE QUOI QUE CE SOIT EN RETOUR. TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES POURRONT SE SERVIR GRATUITEMENT DANS UNE LIMITE DE 3 DONS/PERSONNE ET PAR VISITE (ENFANTS ET ADULTES), QU'ILS AIENT OU NON QUELQUE CHOSE À OFFRIR.

### -IDÉES DE DONS-

CARTABLES, JEUX DE SOCIÉTÉ, LIVRES, BIBELOTS, VAISSELLE, VÉLOS, TROTINETTES, VÊTEMENTS EN TRÈS BON ÉTAT, PLANTES,...

POUR LES **OBJETS VOLUMINEUX**, POSSIBILITÉ DE DÉPOSER UNE PHOTO (ÉCHANGE DE COORDONNÉES ENTRE PARTICULIERS).

LES OBJETS DOIVENT ÊTRE COMPLETS, PROPRES ET EN ÉTAT DE MARCHÉ. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ DE REFUSER TOUT OBJET NE RÉPONDANT PAS À CETTE ATTENTE.

### -DATES DES DÉPÔTS-

**SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT À PARTIR DU 15 JUIN.**  
PAR MESURE DE SÉCURITÉ, LES DONS SERONT STOCKÉS QUELQUES JOURS AVANT D'ÊTRE REMIS EN SERVICE.

**ATTENTION AFIN DE PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE CHACUN, VOICI QUELQUES MESURES À RESPECTER LORS DE VOTRE VISITE:**

- L'ACCÈS SERA LIMITÉ
- LE PORT DU MASQUE SERA OBLIGATOIRE .
- VEILLEZ À RESPECTER LA RÈGLE DE DISTANCIATION SOCIALE
- DU GEL HYDROALCOOLIQUE SERA À VOTRE DISPOSITION

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOTRE COLLABORATION**

LES OBJETS NON DISTRIBUÉS SERONT DONNÉS AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES.

UNE ORGANISATION DE L'ÉQUIPE DU PAVILLON COMMUNAUTAIRE : PCS, PHP, ÉTÉ- SOLIDAIRE ET LES BÉNÉVOLES.

## QUOI DE NEUF AU PAVILLON COMMUNAUTAIRE « LE TRAIT D'UNION » ?

REOUVERTURE PARTIELLE DU PAVILLON COMMUNAUTAIRE  
REPRISE DE L'ATELIER JOB CAFE ET DES PERMANENCES DU PLAN H P

Job Café (atelier recherche d'emploi) reprendra, dès ce jeudi 18 juin uniquement sur rendez-vous et sous certaines conditions, tous les jeudis de 9 h à 11 h 30. Renseignements : Noémie AELGOET - 0497/64 88 64.

Les permanences sociales du Plan HP ont repris uniquement sur rendez-vous auprès de Fabienne HUEGAERTS au 0474/40 05 88 - 060/45 91 48 ou par mail [fabienne.huegaerts@commune-froidchapelle.be](mailto:fabienne.huegaerts@commune-froidchapelle.be), les lundis et mercredis de 9 h 30 à 11 h 30.

La permanence domiciliation-reconversion reprend tous les vendredis de 9 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous auprès de Céline RUTTEN - 060/45 91 57.

Lors de votre venue au Pavillon, nous vous demandons de bien vouloir porter un masque; deux personnes maximum, enfants compris, seront acceptées. L'entrée se fera par le côté.

Les autres activités et ateliers du Pavillon restent suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous remercions pour votre compréhension et collaboration.  
L'équipe du Pavillon

LE TRAIT D'UNION : PARC RESIDENTIEL LE BOSQUET, 197 A FOURBECHIES



guichets  
énergie wallonie

Le Guichet Energie Wallonie des Arrondissements de Dinant et Philippeville a pour mission de sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie, d'informer et de conseiller les ménages wallons dans les domaines touchant à l'énergie au sein de leur habitat.

Le personnel des Guichets Energie Wallonie apporte aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions d'ordres technique (choix technologiques, fonctionnement et rentabilité des installations...), administratif (explication des règlements et des différentes politiques régionales en matière d'énergie, PAE, PEB, aides et primes...) ou juridique (exigences réglementaires) sur les thématiques suivantes :

- la performance énergétique du bâtiment et l'approche intégrée du projet de rénovation ou construction
- l'isolation thermique de l'enveloppe des bâtiments
- le chauffage des logements
- la préparation de l'eau chaude sanitaire
- la ventilation
- l'éclairage
- les appareils électroménagers
- la production d'énergie à partir de sources renouvelables
- l'organisation du marché de l'énergie

Citons également les actions spécifiques suivantes :

- la réalisation de simulations de prix à l'aide du simulateur tarifaire de la Commission wallonne pour l'énergie (CWaPE) pour les citoyens qui souhaitent changer de fournisseur d'énergie
- la vérification à la demande des usagers l'état de traitement de leurs demandes de primes énergies introduites auprès de la Région wallonne
- la réalisation de simulations de rentabilité des installations photovoltaïques à l'aide du simulateur photovoltaïque de l'Association pour la promotion des énergies renouvelables (APERe)
- le prêt de wattmètres aux ménages pour les aider à réaliser une analyse de leur consommation électrique
- l'assistance des maîtres d'ouvrage pour le remplissage du formulaire de déclaration PEB simplifiée pour des travaux de rénovation simple sans architecte et sans responsable PEB, conformément au décret PEB du 28 novembre 2013 (utilisation du logiciel PEB pour le calcul des valeurs U).
- les visites techniques sur site dans les cas exceptionnels où les consultants n'arrivent pas à résoudre depuis leur bureau un cas qui leur est soumis (consommations d'énergie trop importantes, humidité)
- la tenue d'exposés et séances d'information à destination de la population
- le suivi technique de l'opération MEBAR en application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 23 décembre 1998 relatif à l'octroi de subventions aux ménages à revenu modeste pour l'utilisation rationnelle et efficace de l'énergie



*Comment réduire sa consommation énergétique sans diminuer son confort ?  
Le Guichet Energie vous répond, vous informe, vous guide.*

**Nos coordonnées :**

Avenue des Sports 2 à 5600 Philippeville  
[guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be](mailto:guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be)  
071/61.21.30  
du mardi au vendredi de 9h à 12h

**Nos logos :**



# NOCES D'OR, DE DIAMANT ET DE BRILLANT

En cette année 2020, de nombreux couples de notre entité ont le grand plaisir de fêter 50, 60 voire 65 ans de mariage !

Nous les en félicitons très chaleureusement et leur souhaitons de profiter encore longtemps de ce bonheur toujours exceptionnel !

## Noces de brillant ou palissandre

DUCOEUR Nestor et BRONCHAIN Nicole - Froidchapelle (22/09/1955)  
BEDORET Fernand et PARENT Nicole - Boussu-lez-Walcourt (27/10/1955)  
CORNIL Claude et LABAERE Lucienne - Froidchapelle (05/11/1955)



## Noces de diamant

DAGNEAUX François et PONCELET Elisabeth - Fourbechies (14/04/1960)  
HONORE Martial et LEMAIRE Laure - Froidchapelle (01/07/1960)  
DECUIRE Robert et LAMBERT Georgette - Boussu-lez-Walcourt (15/07/1960)  
CAUDERLIER Ghislain et DEHU Micheline - Vergnies (13/08/1960)  
OLIVIER Bernard et WUIPART Emilie - Froidchapelle (31/12/1960)



## Noces d'or

SIMON Augustin et VIGNERON Josette - Fourbechies (30/01/1970)  
LEBRUN Auguste et HUBLET Marie - Froidchapelle (20/02/1970)  
GUERIN Guy et BACHELART Mireille - Boussu-lez-Walcourt (28/02/1970)  
LEROY Arthur et JACQUES Marie-José - Froidchapelle (28/02/1970)  
TINCK Emile et NOIRHOMME Viviane - Vergnies (21/03/1970)  
CEUTERICK Jean et SEGERS Martine - Vergnies (11/07/1970)  
PESTIEAU Gabriel et CHARLIER Monique - Froidchapelle (31/07/1970)  
LESCOT Vivian et RAY Liliane - Vergnies (17/08/1970)  
VIGNERON Guy et LYON Marie - Boussu-lez-Walcourt (17/08/1970)  
NUNEZ GARCIA César et GONZALEZ-VIDAL Luisa - Froidchapelle (10/10/1970)  
GHEENENS Daniel et ROOSELEIR Aurore - Froidchapelle (07/11/1970)  
PARENT Jean-Claude et PAQUET Anne-Marie - Fourbechies (25/11/1970)  
FOSSET Jean-Claude et CORDUAN Nadine - Erpion (19/12/1970)





# MOTS CROISES « FROIDCHAPELLOIS »

(Editeur : Alain JAUQUET)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

- A Notre Bourgmestre
- B Pièce de charpente - Surveillants d'école
- C Echevine
- D Repas de 4 heures - De l'Eau d'Heure ou de Virelles
- E Sportive chez Ford - Copain
- F Arbre de haie - Du verbe être - Ne reconnaît pas
- G Roi de Juda - Symbole du lumen
- H Rue de Fourbechies
- I A la mode - Village des Pyrénées - Atome
- J Rue de Vergnies

- 1 Village natal de Gossec
- 2 Ancien Testament - Odorat des animaux
- 3 Capitale wallonne - Ancienne mesure
- 4 Spécialités savoyardes
- 5 Note - Ness intime
- 6 Œuvres musicales et théâtrales - Prénom féminin ou Renault électrique
- 7 Farrow intime - Premier sujet
- 8 A eau ou à vent, rue de Froidchapelle - Chanteuse belgo-portugaise
- 9 Pronom - Rivière des Vosges
- 10 Marche de Boussu, Saint ...

La solution sera publiée dans le prochain bulletin communal.

*Le dicton du mois : Beau mois de juin change herbe rare en beau foin.*

Editeur responsable : Alain VANDROMME - bourgmestre - Place Albert 1er 38 - 6440 Froidchapelle



## Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe... LES PERMANENCES DE 2020



Rue de la Station 83  
6440 FROIDCHAPELLE  
060/51.01.20 - 21 - 26 - 28

**Permanences sociales** : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Les permanences du CPAS seront à nouveau assurées sans rendez-vous préalable à partir de ce 15 juin 2020. En vue de maintenir des mesures de prévention sanitaires dans le travail et dans les contacts avec ses usagers, les mesures suivantes seront notamment d'application :

- port du masque obligatoire;
- une seule personne dans la salle d'attente;
- désinfection des mains et des bureaux.

### AIDES SOCIALES ET ALIMENTAIRES EXCEPTIONNELLES

Les autorités supérieures (Etat fédéral et Région wallonne) nous ayant accordés des aides exceptionnelles afin d'aider la population à traverser la crise sanitaire, n'hésitez pas à faire appel à notre service social si vous avez subi une perte de revenus et que vous éprouvez des difficultés financières

Nous pouvons ainsi actuellement distribuer des colis alimentaires et des produits de première nécessité.

**Permanences allocations de chauffage** : examine les demandes d'allocations de chauffage ("fonds mazout")

Les permanences seront à nouveau assurées physiquement mais il vous est toujours possible d'adresser vos documents **par courrier ou par courriel** à l'adresse [accueil.cpasfroidchapelle@gmail.com](mailto:accueil.cpasfroidchapelle@gmail.com). Renseignements : 060/51.01.25

Attention que les demandes peuvent être introduites dans les 60 jours de la date de livraison.

<u>Boussu-lez-Walcourt</u>	<u>Froidchapelle</u>
<u>bibliothèque (centre culturel), Grand-Place 3</u>	<u>salle du conseil du CPAS, rue de la Station 83</u>
jeudi 18 juin de 8 h 30 à 11 h 30	jeudi 18 juin de 13 h 30 à 15 h 30
	jeudi 25 juin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30
jeudi 30 juillet de 8 h 30 à 11 h 30	jeudi 30 juillet de 13 h 30 à 15 h 30

- Le fonds mazout fonctionne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- Un même montant de 0,14 €/litre sera accordé pour les factures de mazout dont le prix au litre est inférieur à 0,93 € ;
- **Allocation de 210 €** pour 1.500 litres maximum.

Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

### Echelonnez le paiement de votre facture de mazout ! Pourquoi pas ?

Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie ([www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be) > énergie > énergies non renouvelables > pétrole ou à consulter au CPAS).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent, dans certaines circonstances, à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !

**Permanences juridiques** : assurées, dans les locaux du CPAS de Froidchapelle, rue de la Station 83, par Maître **Elisabeth ROOBROECK**, avocate du barreau de Charleroi.

**Si les mesures de confinement devaient être prolongées, les permanences de 1<sup>ers</sup> conseils juridiques seront annulées et reportées au mois suivant.**

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, demandes d'avocat "pro deo"...

Pour une meilleure organisation, entre 13 h et 14 h la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social (060/51.01.20). Entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence sera libre.

Prochaines permanences juridiques : **mardi 30 juin et mardi 28 juillet de 13 h à 15 h.**

**Permanences médiation de dettes** : dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchapelle, en principe le premier lundi de chaque mois. **De 13 h à 15 h, sur rendez-vous.**

**Si les mesures de confinement devaient être prolongées, les permanences de médiation de dettes seront annulées et reportées au mois suivant. Les urgences peuvent être traitées par courrier, courriel ou téléphone.**

Prochaines permanences médiation de dettes : **lundi 6 juillet et 10 août de 13 h à 15 h.**

**Permanences de 2 écrivains publics** : sur rendez-vous (060/51.01.20)

- assurées par monsieur Alain BAUMAN : rédaction de lettres et documents, curriculum vitae..., correction de textes (orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords...)

- assurées par Danielle

« *J'écris pour vous avec vous* ». Une invitation à l'adresse de tous ceux qui pour des raisons variables sont brouillés avec l'écrit. D'après des études récentes, ils seraient nombreux : entre 10 et 15 % de la population, dans la Botte du Hainaut comme dans le reste de la Belgique. Depuis quelques années, on voit fleurir des *permanences d'Ecrivains publics* un peu partout : dans les CPAS, les Administrations communales, les bibliothèques, les prisons, les homes pour personnes âgées... Et nombreux sont ceux qui, une fois le premier pas franchi, poussent la porte pour y trouver une aide ponctuelle ou régulière. Des documents administratifs ou juridiques difficiles à comprendre, des formulaires à remplir, un dossier à remplir, une lettre à écrire, les demandes sont multiples, les besoins bien plus grands qu'on ne l'imagine.

Danielle vous aide à comprendre et rédige avec vous :

- Les documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres ;
- Les courriers personnels ;
- Les réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études ;
- Les récits de vie ;
- Les démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations) ;
- .....

Le service est entièrement **gratuit** et **confidentiel**.

Pour prendre rendez-vous et pour plus de renseignements téléphoner au CPAS de Froidchapelle 060/51 01 20.

---

## Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles (pièces de théâtre, concerts, spectacles...) conventionnées « article 27 » et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

---

**Guidance énergétique** : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité.

Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.26).

La Présidente,  
Elodie VERBRUGGEN

---

CPAS de FROIDCHAPELLE - rue de la Station 83 - 6440 FROIDCHAPELLE - [geoffrey.borgniet@publilink.be](mailto:geoffrey.borgniet@publilink.be)  
Tél. service social : 060/51.01.20-21-26 ou 28 - fax : 060/51.24.97 - compte bancaire Belfius BE66 0910 0096 1743



## **Message Important**

**Pour les clients équipés d'un Compteur à Budget**

Les mesures de déconfinement relatives à la fin de pandémie se poursuivent et la possibilité de ne plus recharger votre compteur à budget va bientôt prendre fin.

Les compteurs à budget ont été programmés pour **se couper automatiquement le 30/06/2020**.

Afin d'éviter cette situation, vous devez obligatoirement vous présenter à une borne de rechargement **avant cette date** et effectuer les 3 étapes suivantes :

- 1) Passez la carte **bleue** dans votre compteur **avant** de vous présenter à une borne de rechargement
- 2) Passez **uniquement** la carte **bleue** du compteur dans la borne de rechargement
- 3) Repassez votre carte **bleue** dans votre compteur

**Etape 1**



**Etape 2**



**Etape 3**



A la fin de la troisième étape, votre compteur à budget se remettra à décompter votre consommation à partir du 01/07/2020 et vous éviterez la coupure du 30/06/2020.